

CERCLE DES NAGEURS DE BERGERAC

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE 2018

08/02/2019

Ordre du jour :

1. Assemblée statutaire : renouvellement du conseil d'administration
2. Bilan moral et perspectives
3. Bilan financier
4. Bilan sportif et perspectives

Quorum : /

Secrétaire de séance :

Dany ESCANDE

Co-présidents :

Michel LACOMBE

Christelle THUILLIER



C.N.B.

Piscine de Picquecailloux

Tél./Fax 05 53 57 19 35

24100 Bergerac

cnbergerac@wanadoo.fr

www.cnbergerac.net



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 8 février 2019 à 18^H45

Convoquée une première fois le 1^{er} février à 18h45, l'assemblée générale du Cercle des Nageurs de Bergerac n'a pu valablement délibérer, le nombre de membres présents ou représentés étant inférieur aux conditions du quorum fixées par l'article 10 des statuts de l'association.

En conséquence, une nouvelle assemblée générale du Cercle des Nageurs de Bergerac s'est tenue le 8 février 2019 à 18h45, au siège de l'association, sous la présidence de Michel LACOMBE et Christelle THUILLIER, co-présidents.

Membres présents du Comité de Direction : Michel LACOMBE, Christelle THUILLIER, Dany ESCANDE, Isabelle PASCAUD, Florence GACHE, Anne Sophie VASCO, Gilles QUINTIN, Stéphane LESCURE, Baptiste GACHE, Erwin NODENSCHNEIDER.

Conformément à l'article 10 des statuts de l'association, la deuxième assemblée peut délibérer, quel que soit le nombre de membres présents. 12 membres assistaient à cette assemblée.

Ordre du jour :

1. Assemblée statutaire : validation du règlement intérieur et renouvellement du conseil d'administration
2. Bilan moral et perspectives
3. Bilan financier
4. Bilan sportif et perspectives

Accueil :

Le co-Président, Monsieur Michel LACOMBE prend la parole et remercie les membres présents, notamment Madame Marie-Lise POTRON, Conseillère municipale, déléguée aux sports de la Ville de Bergerac.

1. Assemblée statutaire :

Validation du règlement intérieur et renouvellement du conseil d'administration

a. Validation du règlement intérieur :

Le co-Président Michel LACOMBE précise que nous sommes une association avec des règles de fonctionnement et un règlement intérieur. Il alerte l'ensemble des parents qu'à ce titre, nous nous devons de faire appliquer une éthique sportive respectueuse des dirigeants, entraîneurs, officiels, arbitres et autres nageurs afin que la pratique du sport reste un plaisir partagé.

Au regard de nombreux manquements récurrents, il est demandé aux parents de lire attentivement le règlement intérieur de l'association, remis lors de l'inscription, d'en faire prendre connaissance à leurs enfants et de nous aider à le faire appliquer.

Approbation du règlement intérieur :

Unanimité des voix des membres présents et représentés

- b. Renouvellement du conseil d'administration :** Actuellement, le comité de direction est composé de 11 membres dont 3 entraîneurs, invités avec voix consultative.

Le bureau de direction est composé de 4 membres,

- Deux co-présidents
- Une secrétaire
- Deux trésorières

Il n'y a pas de démission au sein du comité de direction.

Un parent s'est porté candidat pour intégrer le comité de direction. Il s'agit de :

- Mme Nadine POTIER

Approbation sur l'Intégration de la candidate au comité de direction :

Vote : Unanimité des voix des membres présents et représentés.

Le nombre de membres au comité de direction est porté à 12.

Le co-président Michel LACOMBE remercie pour leur disponibilité, leur engagement et leur dévouement les membres du bureau de direction, les bénévoles de l'ensemble du comité de direction et les entraîneurs.

Il remercie également les officiels sans lesquels les compétitions ne pourraient avoir lieu, les parents de nageurs qui bien que ne faisant pas partie du comité de direction, aident régulièrement l'équipe du club sur les compétitions ou manifestations.

Il rappelle aux parents que, sans le bénévolat, le club ne pourrait exister et met l'accent sur l'importance de l'investissement des parents dans le club.

2. Bilan moral, objectifs et perspectives :

2.1. Bilan moral

Le nombre d'adhérents pour l'année 2017-2018 est de 228. L'effectif global par rapport à l'année 2016-2017 qui était de 270 est en baisse. Cela se justifie en partie par le changement d'horaires notamment pour la catégorie perfectionnement adultes.

Pour information, nous maintenons pour l'année sportive en cours, nos effectifs par rapport à l'année sportive antérieure.

Michel LACOMBE informe l'assemblée des difficultés que le club rencontre pour obtenir des créneaux supplémentaires. Mme POTRON propose son aide afin de négocier avec la CAB des créneaux plus adaptés et propose un rendez-vous commun avec la Ville, la CAB et le CNB.

Michel LACOMBE insiste sur la politique fédérale visant à favoriser le développement de secteurs tels que bébé-nageurs, sport-santé...

Sur le plan qualitatif, nos résultats nous portent :

- Au 421e rang sur 967 clubs classés sur le plan national avec 4718 points
- Au 36e rang régional sur 79 clubs

Ainsi le club de Bergerac continue à être un club formateur : le co-président Michel LACOMBE souligne la qualification d'une de nos nageuses aux championnats de France Elite 2019 et de bons résultats très prometteurs de nos compétiteurs pour l'avenir du club dont le détail sera exposé par Baptiste GACHE lors du rapport sportif.

Le co-Président Michel LACOMBE remercie :

- La Communauté d'Agglomération Bergeracoise et son Président, Monsieur DELMARES pour la mise à disposition des structures,
- La Ville de BERGERAC et son Maire, Monsieur GARRIGUE pour la mise à disposition de nos bureaux ainsi que de leur soutien financier. Sans ce soutien, notre club ne pourrait exister. Il remercie les élus de soutenir notre projet.
- Le Conseil Départemental

- Le Comité Départemental de Natation de la Dordogne et son Président Monsieur Laurent PASCAUD, également Président de la Commission Equipement et Labellisation à la Ligue Nouvelle Aquitaine, ainsi que sa Présidente-déléguée, Mme Huguette GAULIN, également responsable de la commission des officiels du département.
- Nos partenaires qui contribuent par leur don à la réussite de nos jeunes et permettent ainsi au Cercle des Nageurs de Bergerac de continuer à être un club formateur de nageurs émérites :
 - VINCI CONSTRUCTIONS France
 - CARREFOUR MARKET
 - DECATHLON
 - ALL'MAN
 - AVIVA
 - BANQUE POPULAIRE
 - DARTY-TELEFAUBOURG
 - SWISSLIFE
 - ACTIV'EXPERTISES
 - Le Crédit Agricole pour la donation des équipements de notre bureau.

2.2. OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- **L'accès au plus grand nombre de jeunes aux compétitions :**

Notre club est bien un club à vocation « compétition » : pour ce faire tous les moyens sont mis en œuvre pour que chaque enfant puisse accéder aux principales épreuves départementales, régionales, interrégionales et nationales.

- **la pérennité d'un club « loisir » pour les adultes**
- **La création d'un créneau dédié au sport forme-santé-bien-être**

Nous souhaitons mettre en place dès la saison sportive prochaine ce créneau, ouvert aux personnes cherchant à optimiser leur capital santé :

- Cela consistera à adapter des activités physiques et sportives à une pathologie (suivi médical ou non).
- A optimiser le capital santé des participants
- A prévenir des pathologies diverses

Notre club s'est vu attribuer cette année, après un premier label développement décerné en 2014, le label valides-handicap.

Le Cercle des Nageurs de Bergerac a un programme de formation des nageurs mis en place par la FFN. Il s'agit de l'Ecole Nationale Française (ENF). Il s'articule autour de trois étapes : Le sauv'nage, le pass'sport de l'eau, le pass'compétition.

Il est nécessaire de valider chacune de ces étapes pour pouvoir participer aux compétitions du programme fédéral officiel. Elle est encadrée par Philippe BOILEAU et Baptiste GACHE.

Le Cercle des Nageurs de Bergerac a mis en place depuis 2014 une classe sportive : Il s'agit

- d'un accord entre le collège du nageur et le club
- et d'un engagement entre la famille et le CNB

Nous y accueillons 6 nageurs. Les collèges partenaires sont le collège Henri IV et le collège Sainte-Marthe-St-Front. Baptiste est chargé de l'entraînement et du transport des nageurs collège-piscine.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ces objectifs que le bureau se réunit mensuellement pour assurer le fonctionnement du club, le suivi de ses objectifs mais aussi l'organisation de manifestations.

Ainsi, le Cercle des Nageurs de Bergerac accueille des compétitions sportives. Il s'agit de compétitions départementales. Elles mobilisent les entraîneurs, l'ensemble du bureau ainsi que des parents bénévoles et des officiels dont le nombre dépend du nombre de nageurs du club.

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise met à notre disposition sur les journées de compétition la piscine intercommunale ainsi qu'un agent territorial qui est en charge de l'ouverture et de la fermeture de la piscine.

Le Cercle des Nageurs de Bergerac organise des manifestations extra-sportives :

- Repas lors des interclubs
- Journée portes ouvertes
- Barbecue fin d'année
- Laser-play
- Galette des rois
- Tombola

Notre club participe à des manifestations telles que Vital'sport, en collaboration avec Décathlon, partenaire de l'association et le Forum des associations.

Ces manifestations sont nécessaires à la vie du Club, son image, sa convivialité mais aussi, pour certaines, dans le but d'acquérir des recettes supplémentaires.

Notre club organise également deux stages, au cours de l'année sportive :

- Stage ouvert au plus grand nombre de nageurs lors des vacances de février et stage pour le groupe compétition junior-sénior en avril. En 2018, une seule délégation de 5 nageurs a participé au stage à Villenave d'Ornon, sur bassin de 50m en février.

Pour information, en 2019, les stages auront lieu :

- En février à Hagetmau : 17 nageurs y participeront. Baptiste et Philippe assureront les entrainements. Nous avons demandé à une maman, Mme BARTHE, de faire office d'accompagnatrice afin d'encadrer cette délégation et d'apporter aide et réconfort aux plus jeunes.
- En avril à Villenave d'Ornon : Groupe compétition lors des vacances de Pâques. Petite délégation de 5 nageurs. Baptiste y assure les entrainements.

Ces stages sont nécessaires, non seulement pour permettre aux compétiteurs d'acquérir ou de renforcer leurs compétences sportives et de se préparer à la compétition hors du cadre du club mais ils visent également à renforcer la cohésion de groupe et la mise en place d'un véritable esprit de club.

2.3. Perspectives 2018 / 2019

- Nécessité de recruter de nouveaux chronométreurs pour la pérennité des compétitions en Dordogne
- Poursuite de l'accompagnement de la formation des jeunes nageurs qui ont déjà fait leurs preuves au niveau régional, interrégional et national
- Mise en place du sport-santé-bien-être au cœur de notre club

Le co-Président Michel LACOMBE remercie l'assemblée de son attention et donne la parole à Baptiste GACHE, entraîneur, afin qu'il nous expose le bilan sportif du club :

Approbation du bilan moral, objectifs et perspectives

Vote : unanimité des voix des membres présents et représentés

3. Bilan sportif

Le bilan sportif est commenté par Baptiste GACHE, entraîneur (annexe 1). Il remercie l'ensemble des bénévoles. Concernant l'École de Natation Française (ENF) Baptiste GACHE précise que 19 nageurs ont validé le Sauv'nage, 29 nageurs ont validé le Pass'sport de l'eau et 14 nageurs ont validé le Pass'compétition.

Baptiste remercie les nageurs pour leur engagement et précise que l'effectif des compétiteurs est en augmentation. Il souligne des difficultés pour les nageurs de 12-13 ans qui passent du groupe de Philippe Boileau à son groupe. Ceci est dû aux changements de créneaux horaires (moins 1h par semaine) qui pénalisent la création de la résistance chez les nageurs.

- **Dans la catégorie avenir-jeune** : lors des interclubs jeunes, l'équipe filles termine 3^e de la poule Dordogne alors que l'équipe garçons termine 1^{er}.

26 nageurs ont participé aux quatre étapes départementales du circuit. Il note la qualification au Championnat régional jeune de deux nageurs : Lisa LACOSTE et Théo FOUDDAH RONARC'H.

- **Dans la catégorie junior-senior** : lors des interclubs toutes catégories poule Dordogne/Lot et Garonne, l'équipe dames termine 1^e et l'équipe messieurs 3^e.

Ont participé au Championnat Nouvelle Aquitaine sur bassin 25m en novembre 2017 : Clément AUBIER, Léa LESCURE, Anaïs VASCO. Sur le 1500 Clément AUBIER termine 4^e tandis que Anaïs VASCO termine 5^e.

Ont participé au Championnat Nouvelle Aquitaine hiver, bassin 50m en mars 2018 : Clément AUBIER, Léa LESCURE, Anaïs VASCO.

Ont participé au Championnat régional Nouvelle Aquitaine, bassin 50m en juin 2018 : Ainhoa CHAUMAIN, Léa LESCURE et Anaïs VASCO. Léa LESCURE participe à deux finale C et termine 5^e sur le 400 Nage libre et 10^e sur le 200 nage libre. Anaïs VASCO termine 7^e de la finale B sur le 400 Nage libre et 3^e de la finale C sur le 200 Nage libre.

A participé aux Championnats Nationale 2 hiver bassin 50m, avec peu d'entraînements, Mélanie ESCANDE qui termine 1^e au 50 et 100 Brasse.

Lors de sa participation aux Championnats Nationale 2 printemps bassin 50m elle termine 6^e sur 50 Brasse et 11^e au 100m brasse.

- **Dans la catégorie Masters**, ont participé aux Championnats régionaux hiver Ricardo ATONDO et Erwin NODENSCHNEIDER qui obtiennent 4 titres chacun, Gilles QUINTIN obtient 3 titres.

Ont participé aux championnats régionaux été Rémi LEFEBVRE qui a obtenu 4 titres ainsi qu'une qualification aux championnats de France et 2 records de Dordogne. Gilles QUINTIN obtient 2 titres.

Lors des championnats de France hiver, participation de Ricardo ATONDO et de Erwin NODENSCHNEIDER qui remporte 5 titres.

Enfin, ont également représenté le club aux Championnats de France été Erwin NODENSCHNEIDER qui remporte 5 titres et Gilles QUINTIN qui décroche un record de Dordogne.

La saison sportive 2017-2018 fut une saison bien remplie avec la mise en place d'une génération de nageurs très prometteurs pour l'avenir du club.

Baptiste GACHE quitte l'assemblée après avoir remercié les membres présents de leur attention.

Approbation du bilan moral, objectifs et perspectives

Vote : unanimité des voix des membres présents et représentés

Stéphane LESCURE, un des responsables avec Anne-Sophie VASCO de la commission chargée de centraliser l'équipe des officiels sur les compétitions prend la parole.

Il précise que 14 bénévoles représentent le club : 9 officiels C et 5 officiels B et définit les fonctions attribuées aux officiels selon leur catégorie.

Il y a trois catégories d'officiels : A – B – C - chacune avec des prérogatives propres et des missions bien définies en fonction de son affectation lors des compétitions.

Le nombre d'officiels est fonction du nombre de nageurs. En moyenne 6 officiels sont nécessaires sur les compétitions départementales. Si le club déroge à cette règle, il se voit pénalisé d'une amende. En effet, sans un nombre suffisant d'officiels, une compétition ne peut pas avoir lieu.

Il existe une réelle difficulté à recruter des officiels et, en réponse à l'interrogation de Mme POTRON, il est difficile de s'entraider entre les clubs car eux aussi rencontrent les mêmes difficultés.

Le regroupement des compétitions des différentes catégories est un des facteurs qui pénalisent les clubs puisqu'il augmente de fait le nombre d'officiels nécessaires : plus de nageurs = plus d'officiels. Par ailleurs, il est difficile

voire impossible de faire appel au collectif jeunes. Le plus souvent, ces jeunes titulaires de leur examen ne peuvent officier car ils sont aussi nageurs.

Anne-Sophie VASCO prend la parole pour donner des informations sur les conditions du passage des examens.

Toute personne peut devenir "officiel C de natation" à condition de :

- Etre licencié à la FFN sur le territoire du comité régional ou départemental de la session
- Etre âgé d'au moins 14 ans à la date de l'examen.
- Avoir fait acte de candidature auprès du comité départemental dont elle dépend par l'intermédiaire des référents des officiels de son club.
- Avoir satisfait à une épreuve de chronométrage sur un minimum de 40 prises de temps (hors temps intermédiaires) lors d'une compétition.

Toute personne peut devenir « officiel B de natation » à condition :

- D'être âgé d'au moins 16 ans à la date de l'examen
- D'avoir fait acte de candidature auprès du comité régional ou départemental
- D'avoir suivi une réunion de formation
- De valider l'épreuve écrite théorique
- De valider les épreuves pratiques.

Madame POTRON demande si lors du transfert sur le nouveau parc aquatique, nous conserverons les locaux actuels et quels aménagements sont prévus pour notre association dans la nouvelle piscine. Le co-Président Michel LACOMBE informe qu'à sa connaissance les locaux actuels seraient dédiés à d'autres fonctions. Concernant la nouvelle piscine, seulement un local de 10m2 avec accès uniquement par le bord du bassin nous est attribué, ainsi qu'un local d'environ 6m2 pour entreposer le matériel.

L'octroi du local sur la nouvelle piscine et la perte de notre siège actuel posera de grandes difficultés pour l'accueil des licenciés non seulement au moment des inscriptions que quotidiennement.

Madame POTRON se propose d'étudier nos remarques avec les différents services afin de trouver des solutions adaptées à nos problèmes.

Madame Marie-Lise POTRON quitte l'assemblée.

4. Bilan financier

Une lecture commentée du bilan financier est faite par Isabelle PASCAUD, Trésorière (annexe 2).

Le bilan est positif pour l'année. Ceci s'explique :

- par un changement de conditions de versement des subventions qui sont versées mensuellement.
- Des factures d'achat de fin d'année qui ont été réglées en début de saison suivante.

Isabelle PASCAUD informe que le prêt contracté pour l'achat du minibus est terminé.

Etant donné l'âge avancé de notre minibus, il a été décidé d'immobiliser les versements de nos sponsors auparavant réservés au prêt du minibus afin d'anticiper d'éventuelles grosses dépenses (achat, réparations...)

Approbation du bilan financier

Vote : Unanimité des membres présents et représentés

En conclusion, les co-Présidents remercient l'ensemble des parents présents, les bénévoles pour leur présence d'hier et surtout pour celle de demain car là encore des projets tels que la création de la section forme-santé-bien-être ou l'organisation de stages seront à l'ordre du jour.

Notre club a besoin de l'implication de tous pour que les jeunes et moins jeunes puissent continuer à pratiquer la natation à BERGERAC.

Le comité de direction se réunira le mardi 12 février 2019

La séance est levée à 20h.